



A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 20 février 2025

Référence : 2025.01.001
Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Annecy Lac Pêche (ALP)

Date : 21 janvier 2025 à 18 h 00

Lieu : Locaux d'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
R. DECARRE
P. DE KETELAERE
JL. GASSMANN
B. GENEVOIS
C. GRISOLET
A. HOFFART
A LAINE
C LAUGIER
P. LITTOZ
Y. MAGNANI
G. LAMOUILLE
Q. TISSOT
G. ZAMBIANCHI

Excusés : C. DECARRE
JF DUFRESNE
R. GUENARD
P. DARSY
C. CAUZARD

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU CR DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

2.1 PREPARATION ET APPROBATION DES COMPTES 2024

Les 2 commissaires aux comptes ont effectué leur contrôle. Ils ont souligné la qualité du travail de Carine et attesté de la bonne tenue des comptes.

A noter en 2024 :

- la baisse, de l'ordre de 5% des ventes de cartes (principalement annuelles/option traine-sonde),
- la réfection anticipée de l'éclairage de la salle des alevins (à inclure dans le projet de rénovation des bâtiments),
- des dépenses de petits équipements pour les deux bateaux,
- la constitution d'un stock de produits promotionnels (casquettes, toises....).

Le compte de résultats accuse un léger déficit.

Le CA approuve à l'unanimité les comptes 2024.

2.2 PREPARATION ET APPROBATION DU BP 2025

Le budget prévisionnel 2025 a été élaboré sur la base du maintien des actions programmées et de l'hypothèse d'une poursuite de la baisse des ventes de cartes.

Des augmentations de la quote-part ALP sur ces dernières ont été décidées pour être à l'équilibre.

Des pistes de réduction de certaines dépenses sont évoquées pour les prochaines années (diffusion de la revue, etc...).

Le CA approuve à l'unanimité le BP prévisionnel 2025

2.3 EXAMEN DES SUPPORTS DE PRESENTATION POUR L'AG

Les supports de présentation correspondants aux différents points d'ordre du jour de l'AG sont présentés, vérifiés et amendés par le CA.

2.4 INTERVENANTS ET MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION DE L'AG

Intervenants :

- Présentation et approbation du rapport d'activités : Bernard, Patrick, Roland et Yann.
- Présentation des comptes 2024 : Gilbert
- Rapport des vérificateurs aux comptes : Christian et Gérard
- Approbation des comptes 2024 : Gilbert
- Présentation du planning prévisionnel 2025 et approbation : Yann
- Budget prévisionnel 2025 et approbation : Gilbert
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025 : Gilbert
- Temps d'échange : Yann
- Remerciements : Yann

Organisation :

- La salle est retenue.
- Tout l'équipement requis pour la vidéo-projection est sur place. Christian Vietti s'occupera de la projection.
- La réservation de 50 repas au restaurant des Tilleuls à Saint Jorioz a été effectuée (Patrick D.)
- Les élus ainsi que des partenaires techniques d'ALP (DDT, SILA, INRAE, ASTERS, Gendarmerie) ont été invités (Carine et Yann)
- Ont été invités également (y compris au repas) :
 - le président et un administrateur de chacune des AAPPMA membre du GIPAL,
 - le président, le trésorier et le(s) pisciculteur(s) de l'AAPPMA Annecy Rivières (y compris au repas),
 - les personnels de la FDPPMA qui contribuent aux actions d'ALP,
 - les bénévoles de l'ALP.

Rappel : les conjointes des administrateurs et des bénévoles ALP sont les bienvenus mais le prix du repas (hors boissons offertes par ALP) est à la charge du conjoint

- Prévenir les journalistes de la tenue de l'AG (Carine).
- La mairie de Sevrier a été contractée pour l'affichage de la date de l'AG sur le panneau lumineux situé devant l'école (Carine).
- Des amuses bouches - apéritifs ont été commandés pour 100 personnes (Patrick D.) de même que les boissons (Roland).
- Le contrôle des comptes par les deux vérificateurs a été organisé (Carine et Gilbert)
- Les membres d'ALP ont été invités via « carte de pêche » (Carine)
- Préparer le tirage au sort des permis gratuits pour les « carnets volontaires » et les autres bénévoles (Carine)
- Préparer les cavaliers pour l'estrade et étudier la possibilité de disposer des écrans pour visualiser le diaporama (Carine et Yann)
- RDV pris le vendredi 24/01 à 14 h à la salle polyvalente avec un agent de la commune pour vérifier que le matériel vidéo fonctionne et pour récupérer la clef de la salle (Jean-Luc et Carine).
- Le matin de l'AG : préparer le « café/croissant » d'accueil (Patrick D)
- Le matin de l'AG, RDV à 7 h 30 pour préparer la salle (Alain, Patrick, Guy, Paul, Yann, Patrick B, Patrick D, Christophe, Bernard, Quentin, Jean-Luc)

3. COMMISSION PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE**Point d'information sur le suivi de l'omblière de Menthon (Bernard) :**

Comme prévu, les plongeurs de La Coulée Douce ont effectué une plongée par semaine sur l'omblière pendant la période de reproduction.

Au total moins d'une dizaine d'ombles ont été observés (cf. plusieurs centaines il y a dix ans lors d'un suivi similaire).

L'omblière apparait « envasée » sur une grande partie de sa surface.

L'absence de ponte et non pas un problème pendant l'incubation des œufs semble donc à l'origine du défaut de reproduction naturelle.

Futur contrat « Eau et Climat » Fier-Lac d'Annecy (Yann) :

L'ALP est associée au comité de suivi des contrats de bassin avec l'Agence de l'eau et a été sollicitée par le SILA (porteur) pour faire d'éventuelles propositions d'actions dont elle pourrait assurer la maîtrise d'ouvrage.

Pas de proposition (le traitement des eaux de voirie avant leur rejet au lac, principal axe d'amélioration, n'est pas de son ressort).

4. POINTS DIVERS**Perspectives de renouvellement du Conseil d'Administration (Yann)**

Une bonne partie des administrateurs n'envisagent pas de briguer un nouveau mandat et il importe de « préparer » au mieux le renouvellement.

Outre un appel à « manifestation d'intérêt » dans la revue, ce point sera abordé lors de l'AG.

Perspectives d'évolution des conditions de réciprocité « domaine public » (Yann) :

Les conditions d'exercice de la réciprocité « domaine public » pose question aujourd'hui ; en lien avec le développement des sondeurs.

Elles entraînent une baisse du nombre d'adhérents de l'ALP et par la même des problèmes d'équilibre budgétaire et d'équité par rapport aux déclarations de captures.

Il importe d'essayer de trouver une solution en relation avec les services de l'Etat.

Participation aux AG des AAPPMA du GIPAL

- AAPPMA de Chambéry / 30 janvier : Bernard + Quentin
- AAPPMA de Paladru / 1er février : Patrick B + Jean-Luc
- AAPPMA de Vizille-Laffrey / 9 février : Bernard + Jean Luc
- AAPPMA d'Aix les Bains/ 26 janvier : pas de représentant (cf. même jour que l'AG de l'ALP)

Point d'information sur les campagnes « anti-pêche » (Yann)

Des campagnes anti-pêche sont menées actuellement par des associations pour le bien-être animal. Une pétition en ligne a été ouverte en Haute-Savoie pour demander au Conseil Départemental de ne plus accorder de subvention aux structures du réseau associatif de la pêche de loisir.

5. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le **mardi 25 mars 2025 à 18 h 00 dans les locaux de l'ALP.**